

HALL A

APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° A024 au 2ème étage

ENTREE	3,07 m ²
SEJOUR	24,69 m ²
CUISINE	4,78 m ²
CHAMBRE 1	13,51 m ²
CHAMBRE 2	9,01 m ²
CHAMBRE 3	9,14 m ²
SDE	4,41 m ²
SDB	5,02 m ²
WC	1,94 m ²
DGT	6,19 m ²
RGT	2,42 m ²
SURFACE HABITABLE	84,18 m²
BALCON	7,71 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	91,89 m²

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave ligne
ETEL	esp tech elec du lgt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	robinet de puisage	-----	retombée de poutre
	fenêtre		porte fenêtre
			fenêtre fixe

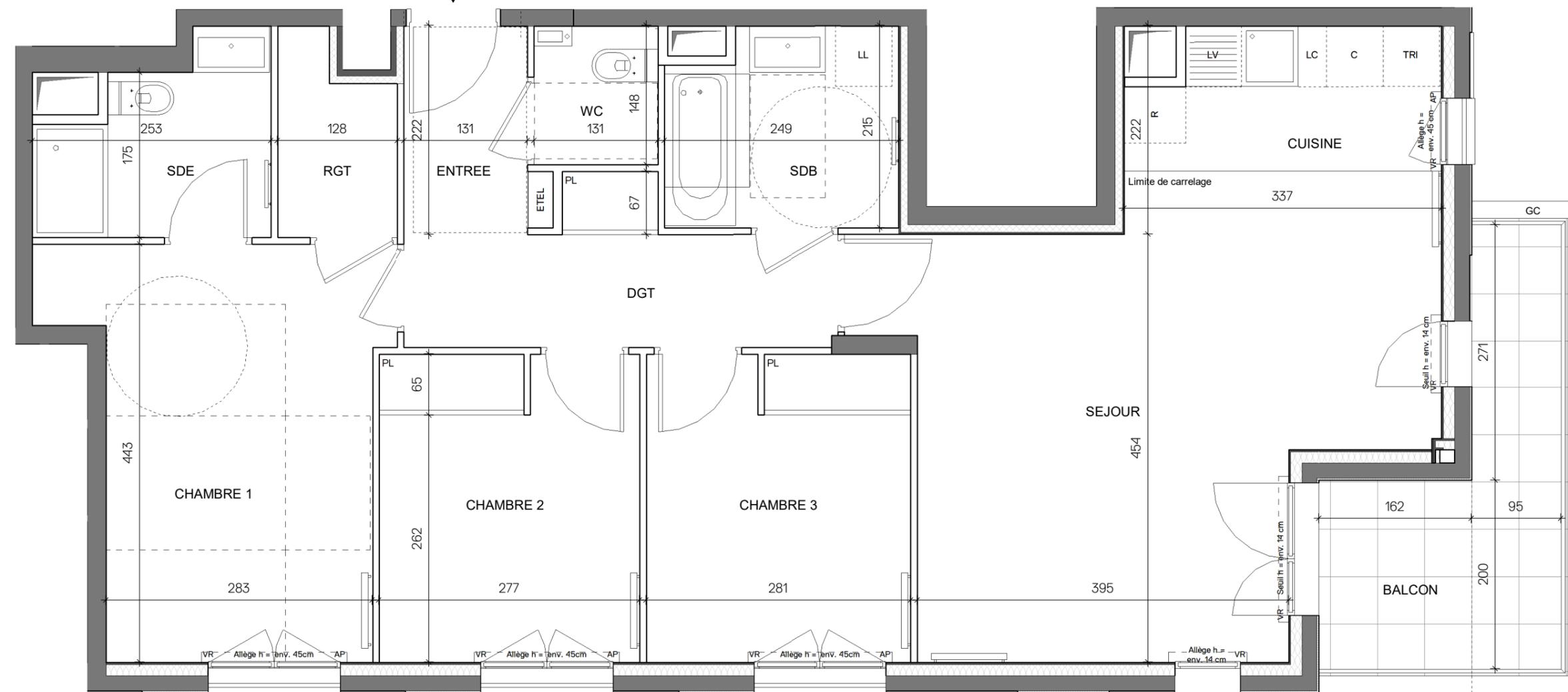
Indice 1 15/10/2021

Echelle :



MFR ARCHITECTES

N° A024



Aplomb étage supérieur

Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.